



Assemblée Générale Ordinaire 2026

Vendredi 20 mars 2026 20h00

Maison de la vie associative

Salle A9

480 route de Besançon

39000 LONS-LE-SAUNIER

Membres présents ou représentés

Arandyelovitch Bernard, Bernard Jacques, Billet Marie Anne, Billet Philippe, Bos Eliane, Bouchery Mireille, Bouvard Noëlle, Carminati Marie, Chabroud Jean-Pierre, Chabroud Marie-Jeanne, Chenal Patrick, Clerc Denise, Comtet Chantal, Daloz Gislaine, David Evelyne, Decour Chantal, Duc Pierre, Fargeon Jacqueline, Gentelle Marie-José, Giacobbi Marie Josée, Glarmet-Le Gall Annie, Goux Léon, Goux Simone, Grandvaux Catherine, Guigue Daniel, Guigue Nelly, Lagrange Françoise, Lama Pasang, Le Gall Jean-Yves, Long Jean-Luc, Long Michel, Marbach Odile, Monié Bernard, Monié Jeanine, Oberson Odile, Perrin Guy, Perrin Véronique, Picod Marcel, Picod Solange, Prieur Marie-Claire, Robelin Catherine, Rubin Anne, Schaeffert Christine, Stochetti Josette.

Autre participante : Bassard Marièle.

Excusé-ées : Pequignot Sylvie, Chaillet Marie-Noëlle, Goacobi Marie-Josée, Plockyn Daniel.

20h15 : Le Président ouvre la séance

Il remercie particulièrement :

- La mairie de Montmorot pour l'aide apportée à l'association.
- Les membres, parrains, marraines, soutiens, donateurs, les institutions, les associations qui participent à améliorer l'éducation et la vie présente et à venir des enfants.
- Et plus généralement l'ensemble des bénévoles, qui par leur engagement, leur enthousiasme et leur énergie, nous accompagnent dans notre mission lors des manifestations.

1 - Rapport Moral

Présenté par le secrétaire

En 2025, Kéta Kéti Avenir a, en définitive, tenu ses engagements envers HCMC. En définitive, car sujette à des opportunités, et dépenses imprévues.

Début mars 2025, HCMC intègre la première conférence internationale asiatique des sourds et muets qui s'est déroulée à Pokhara.

Il s'agit d'une obligation légale pour HCMC, qui a plus de 10 ans d'existence, d'organiser ou de participer à une manifestation liée à l'enfance.

L'objectif de cette conférence est de défendre les droits des enfants en situation de handicap lourd (aveugles, sourd-muet, handicap mental sévère), et donc d'inciter le gouvernement à l'action (assistance sociale des familles, accès aux soins, reconnaissance des besoins particuliers)

Kéta Kéti Avenir a ainsi participé à hauteur de 15 000€ tant pour l'organisation pratique que pour la mise en place d'actions locales prenant en compte les enfants en situation de handicap.

Une action à distance qui a permis à Kéta Kéti Avenir d'affirmer son soutien aux enfants défavorisés.

Le soutien, nous l'avons eu en France de la part de la chorale de Mancy avec un concert au Carcom en février.

Et en octobre, le soutien encore avec un étonnant concert de harpes à Dortan à l'initiative d'un parrain : une vraiment belle découverte.

Nous avons connu des moments de partage à Longcochon où Pasang avait réuni des parrains marraines, soutiens, et sympathisants-es, le temps d'un week-end.

Les rencontres se sont bien évidemment les soirées népalaises où nous avons toujours plaisir à vous retrouver.

La fin d'année est dédiée aux marchés solidaires de Noël que ce soit à Oyonnax, Lons le Saunier, Besançon ou Frasné. Nous avons plaisir à retrouver et échanger avec des personnes sensibilisées à nos actions.

En conclusion, en 2025, nombre d'animations se sont déroulées, sans oublier les « petites mains de Gap » qui réalisent des articles en laine et font don de la vente à KKA. A mentionner aussi l'association humanitaire et solidaire, Solid'rose de St Amour, pétillante d'envie qui nous a fait un don.

Notre objectif de collecte de fonds a été atteint pour le centre, d'autant que nous avons bénéficié du don d'une fondation suisse, correspondant à la dépense réalisée pour la conférence internationale asiatique.

Nous avons ainsi pu envoyer, conformément à la convention qui nous lie avec HCMC, les fonds pour la gestion courante du centre d'accueil (Salleri et KTM) incluant l'aide, non plus de 7 enfants, mais de 44 enfants des environs de Salleri, preuve que le besoin est bien là.

L'envoi de fonds au Népal a été réalisé trimestriellement, conformément à l'avenant 2025 de la convention signée avec HCMC. Il nécessite un suivi attentif des justificatifs de dépense qui tardent parfois.

Grâce à vous, parrains-marraines-soutiens, aux donateurs.trices, aux animations, à la vente d'articles népalais que ce soit lors des marchés solidaires ou par Pasang et enfin, grâce aux soutiens externes, Kéta Kéti Avenir a respecté son objectif.

◆ **Parrains-Marraines-Soutiens**

Présenté par un membre de la commission parrainage

Au 31 décembre 2025, nous avons 127 parrainages (dont 14 pour l'ensemble du centre) et 14 soutiens.

Sur les 36 enfants de Salleri, 4 vont partir et seront remplacés par 4 nouveaux.

Sur les 44 enfants pris en charge hors centre de Salleri, 24 vont dans la même école (Mount Everest School) et 20 enfants (5 parrainés) à Samata School.

HCMC prend en charge la partie éducation scolaire (frais d'inscription, livres, uniforme) et aide aussi les familles en nature sur la partie alimentation ; Ils viennent une ou 2 fois par mois au centre.

Une enfant en classe 12 reste au centre de Salleri pour cause de mésentente avec sa famille. L'après-midi, elle aide au centre et fait office de relai pour les nouvelles du centre ; elle est suivie par Pasang car elle a subi des violences familiales étant jeune.

Pasang signale que 2 enfants ont été exclus du centre pour cause d'incivilité (drogue).

Mis en garde suite à la découverte de leur comportement, les enfants ont fugué le centre le lendemain pour l'Inde. Après des recherches, les gérants ont recueilli la preuve de l'intervention d'un des parents, ce qui a annihilé la responsabilité du centre.

A Kathmandu, sur les 12, 5 enfants vivent sur le site, et 7 dans leur famille ou chez un proche à Kathmandu (un à Pokhara, un dans le sud).

◆ Népal

Pasang signale que HCMC avait l'obligation, à l'issue de 15 ans d'existence, d'organiser une conférence autour de l'enfant et de son environnement.

32 pays ont participé à la conférence sur la surdicécité. La participation de Kéta Kéti Avenir a permis d'amorcer des aides venant des fondations. Le ministère social a été partie prenante, et s'est engagé à agir.

Rapport d'activité

Présenté par le secrétaire adjoint

• LE FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2025. L'assemblée générale s'est déroulée le 28 mars 2025.

Les bénévoles, membres du CA ou non, participent aux différentes commissions

- Parrainage : 3 réunions complétées par des rencontres de travail (envoi des courriers et bulletins scolaires, trombinoscope, traitement et suivi des parrainages, ...).
- Communication : 10 réunions (dont 5 en visio portant sur l'évolution du site), la news letter, les supports de communication, les nouvelles du Népal,
- Animation : 4 réunions pour prise en charge des animations (préparation, suivi, réalisation). Disponible pour accompagner toute personne qui souhaite nous soutenir en organisant une manifestation.
- Articles : stockage, inventaire, commande, préparation pour la vente. Pasang indique que le prix du cargo est passé de 8 à 12€ du kg.

C'est aussi les aides ponctuelles lors des différentes animations et les représentations.

• LES ANIMATIONS

- de KKA : Soirées népalaises loto, participation aux marchés solidaires du Puits Salé de Lons et de Besançon, marchés de Noël de Fasne et Oyonnax, ventes ponctuelles.
- de soutien : Comme mentionné dans le rapport moral

• LES MOYENS DE COMMUNICATION

- - Flyer
- - Site : <http://www.ketaketiavenir.com>
- - Facebook : KetaKétiAvenir
- - Newsletter : 7 envoyées à plus de 700 personnes avec un taux d'ouverture de plus de 50% - 3 spécifiques PMS 2 pour la conférence et voyage)
- - Intégration des animations sur le site de l'office du tourisme de Lons

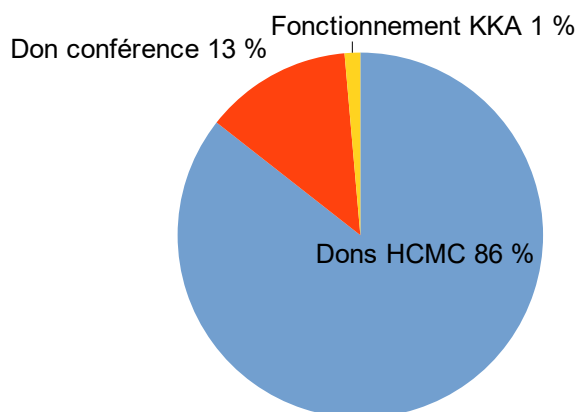
Le site est en cours de refonte, la commission communication reste en attente de la formalisation du projet. Pasang transmettra des photos d'un professionnel pour la mise en oeuvre.

Le rapport moral 2025 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Rapport Financier 2025

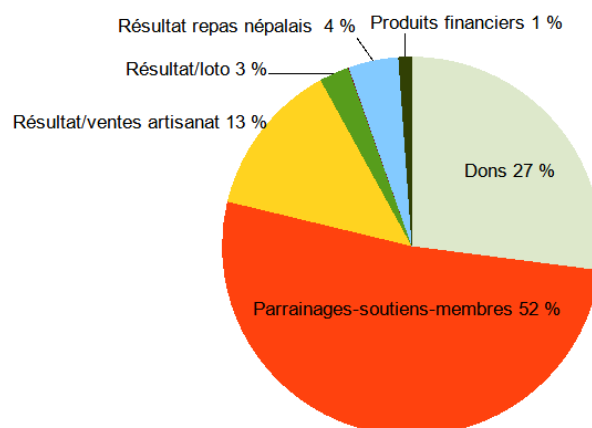
Présenté par la trésorière

Dépenses KKA 2025



Les frais de fonctionnement de Kéta Kéti Avenir restent limités à 1,38% des dépenses.

Recettes kKA 2025



Le parrainage-soutien-adhésion représente plus de la moitié de nos recettes.

HCMC 2025			
EMPLOIS		RESSOURCES	
Scolarité		Dons reçus de France	
Inscription école	7 826,24	Date	Euros
Fournitures scolaires	1 113,52	janv-25	22 148,00
Livres école	210,57	avr-25	26 938,00
		juil-25	25 432,00
Uniformes scolaires	1 688,27	oct-25	25 432,00
Sous total scolarité	10 838,60		99 950,00
Dédommagement		Régularisation	-1 510,00
Soutien scolaire	2 799,77	Budget 2025	98 440,00
Aides + cuisiniers	8 399,32		
Gérants (Pemba + Choti)	6 824,45		
Aidant (Phudorje Tamang)	1 594,32		
Sous total dédommagement	19 617,86		
Matériel fourniture administrative	410,61		
Habillement	3 005,45		
Alimentation	42 768,95		
Loyer	1 944,29		
Entretien - réparation - maintenance	646,97		
Electricité - Gaz	3 008,99		
Tél - internet - Boîte postale	239,50		
Santé	1 039,46		
Transport et déplacement	788,81		
Produits toilettes cosmétiques			
Activités extra scolaires			
Maintenance	1 060,52		
Taxes gouvernementales	2 161,10		
Equipement et rép. Matériel	658,53		
Exeptionnel /imprévus	1 496,08		
Sous total gestion	59 229,26		
Ecole hors centre	8 008,13		
Sous total frais hors centre	8 008,13		
Total Emplois pour le quotidien	97 693,85		
Différence ressources - emplois	746,15		
Total général	98 440,00	Total ressources quotidien	98 440,00
Conférence "droits des Enfants"	15 000,00	févr-25	15 000,00
Total Emplois 2025	113 440,00	Total ressources 2025	113 440,00

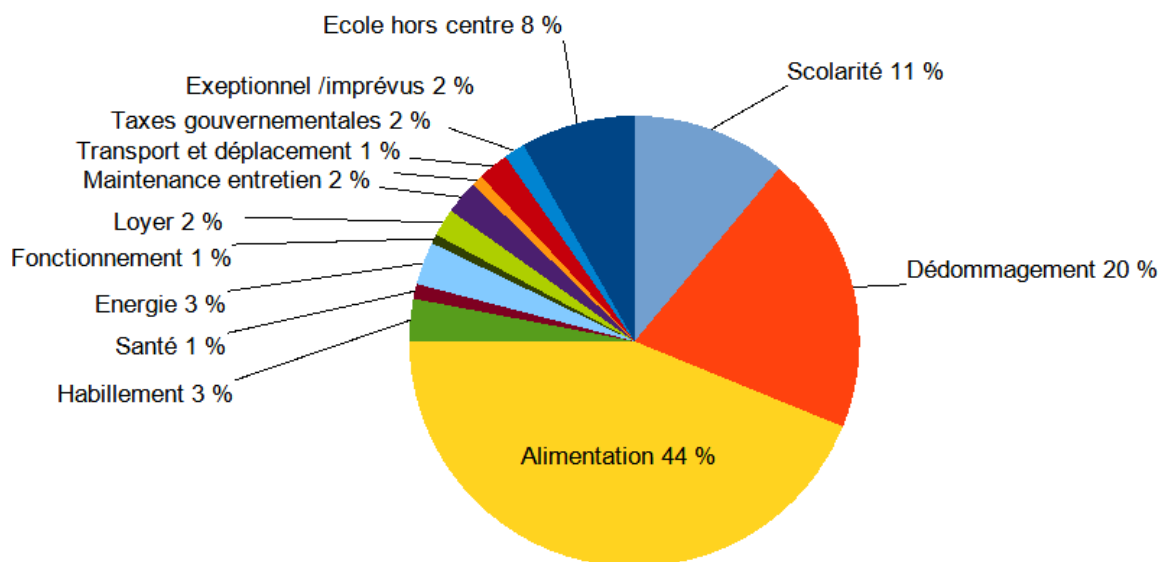
Coût mensuel moyen par enfant 83€ en 2025.

- ◆ hors centre (44 à Salleri et 7 à KTM) : **44€**
- ◆ au centre (40 à Salleri et 7 à KTM) : **126€**

Pasang signale que les dépenses de fonctionnement de HCMC restent limitées. 2 motos sont utilisées pour les déplacements des personnes, les vêtements sont transmis aux plus petits enfants, les indemnités du personnel sont au plus juste. Normalement, la loi oblige HCMC à avoir un éducateur, un infirmier et un soutien scolaire.

Les animations ne sont pas valorisées dans le budget ? Elles sont organisées en mode bénévolat et souvent liées à l'éducation scolaire.

Dépenses HCMC 2025



L'alimentation est le premier poste de dépense (44%), soit plus que les frais de scolarité (11%), les dédommagements du personnel (20%) et les frais scolaires des enfants hors centre (8%) réunis.

Le rapport financier 2025 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 - Projets 2026

En France

- Des animations déjà engagées, opération « bol de soupe » à Frasne, soirée népalaise, et d'autres à venir, voyage au Népal, exposition- vente d'artistes, marchés de Noël. La commission animation se rend disponible pour toute animation permettant de faire connaître l'association.
- Assurer une communication en continu (site, news letter, Facebook, You-Tube,...).

Au Népal

Les élections ont eu lieu le 05 mars 2026 au Népal suite à la démission du gouvernement à l'automne 2025.

Une femme juriste a assuré l'intérim en attendant les élections. Le nouveau parti élu est pro-américain. Une base est installée au Népal, générant une dépendance. L'aide portera sur les infrastructures (routes, électricité).

HCMC

Suite au tremblement de terre de 2015, nombre d'orphelinats ont ouvert avec des pratiques

illicites. Le gouvernement a alors réaffirmé les obligations.

Afin de conserver son droit à accueillir des enfants non orphelins en difficulté, et devenir ainsi un internat, HCMC avait prévu de se lier à une école. Cette option aurait signifié la perte de maîtrise de la gestion des fonds.

En définitive, HCMC sera dissoute et sera remplacée par l'association Népal Kéta Kéti Avenir, gérée par les mêmes personnes.

La nouvelle association récupérera les actifs d'HCMC (bâtiment, mobilier). Centre d'accueil et non orphelinat, elle pourra alors intervenir sur différents périmètres : éducation, santé, culturel, catastrophes naturelles.

Les démarches entreprises pour sa création sont locale, régionale, nationale et auprès du Social Welfare.

Les projets 2026 sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 - Montant de la cotisation 2026.

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 15 Euros

La proposition soumise au vote est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 - Budget prévisionnel 2026

Présenté par la trésorière

KETA KETI AVENIR		BUDGET PREVISIONNEL 2026			
DEPENSES			RECETTES		
	Réel 2025	Budget 2026		Réel 2025	Budget 2026
Variation de stock marchandises	1 127 €				
Achat de matériel		5 000 €			
Petites fournitures	57 €	500 €	Dons avec reçus fiscaux	13 744 €	13 000 €
Fournitures administratives	321 €	300 €	Dons anonymes ou sans reçu fiscal	2 399 €	18 000 €
Achat produits artis. népalais	5 115 €	6 000 €	Dons pour conférence des enfants	15 000 €	
Location salle + nettoyage	1 130 €	1 300 €	Total dons	31 143 €	31 000 €
Assurance	232 €	250 €			
Foire Marché Exposition	448 €	800 €	Parrainages	55 206 €	58 000 €
Cadeaux	-	€			
Transport sur achats	1 307 €	1 400 €	Soutiens	3 750 €	3 900 €
Réception	286 €	300 €	Cotisations membres	660 €	700 €
Frais postaux	252 €	300 €			
Frais bancaires	174 €	500 €	Vente artisanat	23 297 €	22 000 €
Frais envoi argent	170 €	200 €			
Frais réception argent	78 €	100 €			
Cotisation adhésion	70 €	150 €	Produits financiers	1 304 €	1 000 €
TVA Droits de douanes		1 000 €			
Frais variation sur change		6 000 €			
Frais spéc. év. : LOTO	9 279 €	11 000 €	Produits act annexes LOTO	13 102 €	13 000 €
Frais spéc. év. : repas népalais	1 779 €	3 000 €	Produits act an. Repas népalais	6 929 €	6 500 €
Frais spéc. Év. : concert	55 €		Produits act an. Concert		
Dons avec abandons de créance	5 868 €		Abandon de créances	5 868 €	
Total dépenses hors dons Népal	27 745 €	38 100 €			
Dons HCMC	98 440 €	98 000 €			
Dons Conférence des droits des enfants	15 000 €				
TOTAL DEPENSES	141 259 €	136 100 €	TOTAL RECETTES	141 259 €	136 100 €

La ligne de dépense « Frais de variation sur change » permet d'anticiper une revalorisation de la roupie népalaise qui s'est dépréciée de 19% en 2025 par rapport à l'Euro.

Budget Prévisionnel 2026 HCMC		
Taux de change 1 Euro = 165 NPR	Roupiés	Euros
Scolarité		
Inscription école	2 500 000	15 152 €
Fournitures scolaires	300 000	1 818 €
Livres école	200 000	1 212 €
Uniformes scolaires	750 000	4 545 €
Habillement		
Total scolarité	3 750 000	22 727 €
Gestion		
Matériel scolaire, fourniture administrative		
Alimentation	6 700 000	40 606 €
Loyer	300 000	1 818 €
Entretien Réparation Maintenance	503 000	3 048 €
Electricité, fuel, gaz	470 000	2 848 €
Téléphone + internet	60 000	364 €
Santé	200 000	1 212 €
Transport	250 000	1 515 €
E.C.A. Activités extra scolaires	300 000	1 818 €
Taxes gouvernementales	250 000	1 515 €
Frais d'audit	60 000	364 €
Exceptionnel et divers	300 000	1 818 €
Total gestion	9 393 000	56 926 €
Dédommagement bénévoles		
Indemnités soutien scolaire	432 000	2 618 €
Indemnités Aides + cuisiniers	1 296 000	7 855 €
Indemnités Pemba	607 500	3 682 €
Indemnités Choti	445 500	2 700 €
Indemnités Phudorjee Tamang	246 000	1 491 €
Total dédommagement bénévoles	3 027 000	18 346 €
TOTAL	16 170 000	98 000 €

23 %

58 %

19 %

100 %

Le budget prévisionnel prévoit peu de frais de santé ?

Le suivi de la santé courante des enfants est réalisé par les intervenants de Pahila Pahila Ko Asha en contrepartie de dotation de matériel.

Il s'agit d'un échange, d'une entraide faisant partie de l'économie informelle.

La datation de 1200€ est prévue pour les soins spécifiques, dentaires par exemple, ou auprès de spécialistes.

Le budget prévisionnel 2026 soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 - Élections du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est renouvelé par moitié chaque année (7 membres).

Sept administrateurs.trices sont sortants.es : Pierre Duc, Jacqueline Fargeon, Nelly Guigue, Françoise Lagrange, Michel Long, Guy Perrin, Catherine Robelin.

Seuls.es les administrateurs.trices sortants-es se portent candidats-es.

Il est rappelé que la participation aux commissions est libre, sous réserve d'être membre de l'association.

Les candidatures soumises au vote, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rappel : Monsieur Bernard Monié est Président d'honneur

Le CA se réunira après l'assemblée générale pour élire son bureau.

7 - Questions diverses

Quels sont les risques par rapport à la situation internationale ?

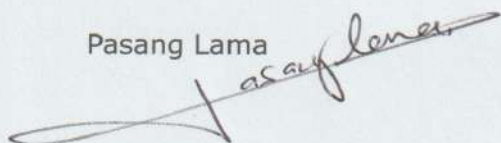
Il y a toujours eu des conflits.

La situation est plus préoccupante suite à l'élection de mars au Népal. La constitution va évoluer (accès à la double nationalité qui donnera le droit à un non népalais d'investir au Népal).

22h30 : l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants.es, clôt la séance et les invite à prendre le verre de l'amitié.

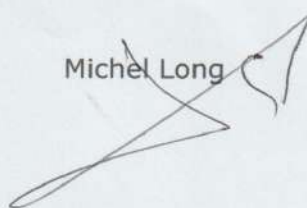
Le Président

Pasang Lama



Le secrétaire

Michel Long



P.L